

➤ FOCUS : LA RUE AU PRISME DU GENRE. COMMENT REPENSER L'ESPACE URBAIN POUR UNE MEILLEURE INCLUSION ?

Le genre est une construction sociale dynamique qui traduit un système hiérarchisé en catégories non homogènes, traversées par la sexualité, l'âge, la classe sociale, la couleur de peau ou encore les diverses inaptitudes.



Séniors



Sourd(e)s ou malentendant(e)s



Difficulté de compréhension (illettré(e), étranger(e)s qui ne maîtrisent pas la langue du pays, difficultés mentales, psychologiques)



Familles



Enfants



Adolescents



UFR (usagers en fauteuils roulants)



Aveugles ou malvoyant(e)s



Quelle approche du genre dans l'espace public et plus précisément dans la Rue Commune ?

Un des principes clés de ce questionnement est l'inclusion. Pourtant, dès le XX^{ème} siècle, les aménagements au profit de la voiture et la spécialisation des espaces ont contribué à la perception des espaces publics comme des lieux de dangers. La rue a été abandonnée par les enfants au profit d'aires de jeux clôturées, les seniors se sont mis en retrait de cette rue du fait d'aménagements inadaptés tout comme les personnes en situation de handicap.

Dans *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Jane Jacobs écrit : « *L'espace public est un mélange de personnes et d'activités, de toutes sortes et de toutes conditions. C'est un endroit où les gens peuvent se rencontrer, échanger des idées et des informations, et participer à la vie de leur communauté. (...) Les rues doivent être conçues pour être sûres et agréables (...) pour faciliter les rencontres entre les gens de tous horizons* ». Pour prendre en compte l'approche du genre dans l'espace public, la méthode des 4R utilisée par le service du [Gender Budgeting](#) à la ville de Vienne propose de prendre en compte la question du genre dans les dépenses de la ville en développant 4 axes que sont la représentation, les ressources, la réalité et les règles et droits :

- La représentation : qui utilise un lieu, qui ne l'utilise pas ? ; quel est le ratio hommes/femmes, personnes âgées/enfants ... ?
- Les ressources : quelles ressources financières, de temps, d'espace physique, d'accès à l'information et de mobilité sont nécessaires pour accéder à ce lieu ?
- La réalité : pour quelles raisons ce lieu n'est-il pas fréquenté par un/plusieurs groupes ?
- Les règles et droits : quels sont les droits, les règles, les usages et règles tacites qui régissent le comportement et l'environnement d'un/plusieurs groupes ?

Ces questionnements permettent de mettre en lumière différentes pistes de réflexions/traductions pour la Rue Commune.

Quelles traductions pour la Rue Commune ?

Une première traduction pour la Rue Commune serait la prise en compte des mobilités différenciées pour lutter contre les discriminations : il est nécessaire de partir des besoins et des usages en prenant en compte des normes de genre pour offrir des solutions de déplacements adéquates à toutes et à tous, sans pour autant créer des stéréotypes qui proposeraient des solutions spécifiques à un genre.

Cela pourrait se traduire de façon normative par une largeur minimale d'espace libre de tout obstacle de 2,5m sur tout le linéaire de la rue. Cette largeur de passage entre deux obstacles (plantations, mobiliers urbains ...) pourra être préconisée à la fois pour prendre en compte les personnes fragiles et encombrées – les femmes portent, poussent, accompagnent, les personnes handicapées (fauteuil roulant) ou encore les personnes âgées (déambulateur).

En 2040, les personnes de 65 ans représenteront 26% de la population, la prise en compte de leurs besoins et leurs attentes est essentielle dans le déploiement de la Rue Commune : meilleur accès aux services, cadre de vie bien entretenu, sentiment d'être utiles et aimés, besoin de sécurisation et de confort avec un banc préconisé tous les 50 m si la configuration spatiale le permet.



Une seconde traduction serait de rendre visible les groupes actuellement minoritaires, à la fois dans les discours, dans les données, mais également dans la programmation. Cette mise en lumière peut prendre la forme de marches exploratoires/sensibles non mixtes afin de permettre une libération de la parole, adaptées aux contraintes d'un groupe (garde d'enfants proposée ...). Ces marches peuvent être utiles pour appréhender le in situ et faire émerger des proposition concrètes d'aménagement qui peuvent porter sur la signalisation, la visibilité, l'éclairage, la propreté, l'entretien, les équipements, la vie de quartier.

Comme présenté dans la démarche de la Rue Commune, il s'agit davantage de ne pas planifier POUR mais de planifier AVEC, autour d'un travail de concertation, qui s'appuierait sur les associations de rues ou de quartiers (tissu entrepreneurial, associatif, commerçant).

Une dernière traduction consisterait à accepter, à promouvoir, à négocier, à partager un espace modulable, qui serait également un espace temporel au sens de la journée et de la saison. Il faut alors éviter de créer des espaces d'exclusivité d'usage, des espaces sportifs normatifs et promouvoir la recherche-action dans l'aménagement : concerter, aménager, animer, évaluer, ajuster, tout en promouvant l'intérêt de la rue et les interactions sociales qu'elle peut offrir.

		Reste pour vivre		Economie		Lutte contre les violences		Pouvoir d'agir		Lutte contre les stéréotypes		Qualité urbaine	
		Emploi	Vigilance collective	Sentiment de sécurité	Visibilité sociale	Confiance en soi	Mise en réseau	Participation	Nouvelles pratiques	Déconstructions des normes	Usages et besoins	Ambiance/Qualité matériaux	Appropriation
MOBILITE	Egalité dans les déplacements	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Chaîne des déplacements	●	●			●	●	●			●	●	●
	Question des violences			●	●	●	●	●		●	●	●	●
AMENAGEMENTS EGALITAIRES	Approche sensible			●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Diversité	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
	Flexibilité-Réversibilité			●				●	●	●			
	Communication - Information			●	●		●	●	●	●	●		●
	Appropriation - Accompagnement	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ENFANTS	Autonomie des enfants			●	●		●	●	●	●	●	●	●
	Règles et normes			●	●		●	●	●	●	●	●	
	Co-veillance	●		●				●				●	●
	Participation			●	●	●	●	●	●	●		●	●

Tableau récapitulatif croisant les enjeux de l'égalité et leurs vecteurs à intégrer dans la conception de la Rue Commune.
 Source : Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics. Méthode et outils. Ville de Villiers-le-Bel et Genre et Ville



**SOCLES ACTIFS
AVEC UTILISATION TEMPORAIRE DE L'ESPACE DEHORS**



**AIRES POLYVALENTES
POUR LES JEUX D'ENFANTS**



**ESPACES PARTAGÉS
ET MOBILIER FLEXIBLE/MUTUALISÉ**